

## LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE MULTINATIONALES ET ÉTATS

**+ Titre :** Le règlement des différends entre multinationales et États

**+ Sous-titre :** Les Alternatives à l'arbitrage

**+ Auteurs :** Sarah Albertin, Amélie Canonne et Anne-Lorraine Bujon

**+ Date de parution :** 25 / 01 / 2016

**+ Collection :** Poche

**+ Format :** 11,5x 16,5 cm

**+ Nombre de pages :** 136 pages

**+ Prix TTC :** 9 euros

**+ Rayon :** Sciences Économiques

**+ ISBN :** 978-2-84377-199-6

**+ EAN :** 9782843771996

### LE LIVRE

En 2011, le cigarettier Philip Morris intente une action en arbitrage contre l'État australien, après que le parlement a adopté une loi en faveur des paquets de cigarettes dits « neutres ». Ce litige, non encore résolu, a mis au jour un mécanisme peu connu du grand public : le règlement des différends entre investisseurs et États, permettant à une entreprise de porter un litige l'opposant à un État devant une juridiction privée.

Cet ouvrage reviendra aux origines de l'arbitrage d'investissement, né notamment pour protéger les économies post-coloniales, pour en décrire ensuite le fonctionnement : quelles instances hébergent des tribunaux d'arbitrage ? Quels sont les textes juridiques qui le définissent ? Quels en sont les acteurs ? Cet instrument, présent dans de nombreux traités de libre-échange, est aujourd'hui utilisé à grande échelle et laisse craindre une remise en cause des politiques publiques par des multinationales. Démesure des sommes en jeu, opacité, conflits d'intérêt, tout indique qu'une réforme est nécessaire.

Ajouter des clauses internes aux accords, qui introduisent des droits sociaux et environnementaux, renforcer la médiation et la conciliation, repenser l'équilibre entre les différents acteurs, faire évoluer le droit pour restaurer la supériorité des

droits humains sur ceux des entreprises, créer des juridictions économiques internationales, sont autant d'alternatives qui devraient permettre de rééquilibrer le système.

### LES AUTEURS

Avocate et juriste de formation, Sarah Albertin est spécialisée en droit européen et en droit pénal. Elle est associée aux travaux de l'Institut des Hautes Études sur la justice (IHEJ) depuis 2009, où elle assure des missions de veille documentaire et de recherche dans le cadre des projets Conventions sur la mondialisation.

Amélie Canonne est présidente de l'AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs), ancienne déléguée générale d'ATTAC. Elle travaille depuis quinze ans sur les questions d'économie internationale et auprès de la société civile. Elle conduit actuellement en France la campagne européenne d'opposition au traité transatlantique (TAFTA-TTIP).

Ancienne élève de l'École Normale supérieure, Anne-Lorraine Bujon a rejoint l'IHEJ en 2009 pour mener Conventions, un programme de réflexion sur la mondialisation du droit conduit en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères.



9782843771996